

OBJECTIF

Permettre à un Opérateur et/ou un surveillant de Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel (PEMP) de répondre aux obligations du Code du Travail (Article R.4323-55) en recevant une formation spécifique à l'entreprise. Assister le Chef d'Etablissement à délivrer une autorisation d'utilisation de ses matériels (Article R.4323-56). A l'issue de la formation, l'Opérateur aura reçu toutes les consignes lui permettant d'effectuer toutes les manœuvres, toutes les vérifications et tous les travaux à son poste de travail.

PARTICIPANTS et PRE-REQUIS

6 Personnes maximum pour la partie théorique d'une durée de 3.5 heures groupées.

6 Personnes pendant 3.5 heures groupées pour la mise en application pratique sur une catégorie de Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnel faisant l'objet de l'autorisation de conduite Patronale, au sein de l'entreprise.

PROGRAMME

THEORIE

- Textes et normes en vigueur,
 - Les responsabilités du conducteur et du surveillant,
 - Les accidents du travail,
 - Les documents de la PEMP,
 - Opérations de prise de poste et les vérifications,
 - La stabilité des PEMP,
 - Les règles de conduite en sécurité,
 - La signalisation de sécurité.
- Suivant la PEMP utilisée dans l'entreprise :
- Risques liés au site d'utilisation,
 - Les gestes de commandement,
 - La signalisation routière,
 - La signalisation temporaire,
 - La technologie,
 - Les risques divers.

Un support stagiaire (livret) reprenant les connaissances indispensables sera remis aux stagiaires.

- Contrôle des acquis théoriques

PRATIQUE

- Présentation des PEMP de l'entreprise,
 - Vérifier l'adéquation de la PEMP,
 - Opérations de prise de poste
 - Mise en place du balisage et de la signalisation
 - Positionnement et déplacement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement (le long, au-dessus, sous une surface plane et dans un espace limité) suivant la configuration de l'entreprise.
- Suivant la PEMP et l'environnement mis à disposition :
- Les pictogrammes des marchandises,
 - Mise en place des stabilisateurs,
 - Mise à niveau de la PEMP,
 - Déplacement en mouvement combiné, atteinte d'objectifs,
 - Circulation plate-forme (nacelle) en élévation,
 - Réalisation des manœuvres avec souplesse et précision,
 - Respect des règles et panneaux de circulation dans l'entreprise,
 - Mise en position de transport la PEMP,
 - Réalisation des manœuvres de secours,
 - Connaissance et exécution des gestes de commandement et de communication,
 - Opérations de fin de poste (repérer les anomalies, opérations de maintenance de premier niveau).

- Contrôle des acquis pratiques.

METHODE PEDAGOGIQUE

La méthode utilisée est basée essentiellement sur le visuel et la mémoire, associant des apports théoriques et des exercices pratiques avec une participation active des stagiaires.

La durée du programme pratique pourra être augmentée avec l'accord de l'entreprise si l'animateur décelait des difficultés d'acquisition des mouvements.